

Image not found or type unknown



Date de livraison maison changée sans nous consulter

Par **cat**, le **04/12/2011** à **13:41**

Bonjour, nous avons réservé une maison pour été 2012 (d'où signature) et avons reçu le dossier du notaire nous annonçant livraison 1er trimestre 2013. avons nous un recours, sachant qu'après chaque date annoncée il peut y avoir éventuellement du retard intempéries, faillite d'un des fournisseurs etc... la livraison pourrait alors aller jusqu'au printemps 2013. (pratiquement 1 an de retard). merci de votre réponse